



HAL
open science

La participation citoyenne au paysage au croisement d'initiatives institutionnelle et citoyenne : étude des cas d'un Plan de paysage et d'un Collectif forêt

Anne Carbonnel, Manon Desmartin, Alissia Gouju

► To cite this version:

Anne Carbonnel, Manon Desmartin, Alissia Gouju. La participation citoyenne au paysage au croisement d'initiatives institutionnelle et citoyenne : étude des cas d'un Plan de paysage et d'un Collectif forêt. Les Enjeux de l'information et de la communication, 2022, La concertation citoyenne en environnement, S1 (Supplément 2022 A) (22/2A), pp.47-64. 10.3917/enic.hs12.0047 . hal-04210807

HAL Id: hal-04210807

<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-04210807>

Submitted on 19 Sep 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

La participation citoyenne au paysage au croisement d'initiatives institutionnelle et citoyenne : étude des cas d'un Plan de paysage et d'un Collectif forêt

Article inédit mis en ligne le 5 décembre, 2022.

Anne Carbonnel

Maître de conférences en sciences de gestion, Université de Lorraine, Laboratoire CEREFIGE

IUT de Metz, Ile du Saulcy, CS 10628, 57045 Metz Cedex 1

Mes recherches portent principalement sur la participation dans les projets multi-acteurs de territoire. L'étude présentée ici fait partie des travaux réalisés dans le cadre du PSDR4 de l'INRA (projet ASTRAL).

anne.carbonnel@univ-lorraine.fr

Manon Desmartin

Doctorante en Sciences de gestion, Université de Lorraine, Laboratoire CEREFIGE

13 rue Michel Ney, 54000 Nancy

Ma thèse porte sur la construction de la légitimité d'un traducteur, selon la théorie de la traduction, afin de favoriser l'appropriation d'un projet de gestion territoriale par les acteurs locaux.

manon.desmartin@univ-lorraine.fr

Alessia Gouju

Docteure en sociologie, Université de Lorraine, Laboratoire Lorrain de Sciences Sociales

23 boulevard Albert 1er, 54000, Nancy

Ma thèse porte sur l'action publique environnementale localisée des coteaux anciennement agricoles aujourd'hui enfrichés.

alessia.gouju@univ-lorraine.fr

Plan de l'article

Introduction

Un Plan de paysage et un Collectif de citoyens : deux terrains complémentaires pour l'étude de la participation citoyenne au paysage

La participation au Plan de paysage et au Collectif forêt sous l'éclairage de la sociologie de l'acteur réseau

Conclusion : les enseignements des deux cas en matière de participation citoyenne au paysage

Notes

Références bibliographiques

RÉSUMÉ

À partir de l'étude d'un Plan de Paysage et de l'émergence d'un Collectif citoyen dont l'objet est la forêt, cet article a pour objectif de réfléchir à la manière dont la sociologie de l'acteur réseau permet d'éclairer la participation des citoyens à des discussions portant sur le paysage. Cette étude compare deux démarches de participation citoyenne environnementale, institutionnelle d'une part et citoyenne d'autre part, pour mieux comprendre les ressorts et les freins de la participation.

Mots clés

Participation, Plan de paysage, Collectif citoyen, associations, légitimité du Traducteur.

TITLE

Citizen participation in the landscape at the crossroads of institutional and civic initiatives: study of the cases of a landscape plan and a forest collective

Abstract

Based on the study of a landscape plan and the emergence of a citizen collective whose purpose is the forest, this article aims to reflect on how the sociology of the network actor helps to inform citizens' participation in discussions on the landscape. This study compares two environmental initiatives, an institutional one and a civic one, in order to better understand the springs and brakes of participation.

Keywords

Participation, landscape plan, collective citizens, associations, translator's legitimacy.

TÍTULO

La participación ciudadana en el paisaje a través del cruce con iniciativas institucionales: el estudio de caso de un Plan de paisaje y de un Colectivo silvestre.

Resumen

A partir del estudio de un Plan de paisaje y de la aparición de un Colectivo ciudadano cuyo objeto es el bosque silvestre, este artículo tiene como objetivo de reflexionar sobre cómo la sociología del actor red permite aclarar la participación de los ciudadanos en las discusiones tratando del paisaje. Este estudio compara dos iniciativas ambientales, la primera es institucional y la segunda viene de los ciudadanos, para entender mejor cuáles son los frenos e impulsores de la participación.

Palabras clave

Participación, plan de paisaje, colectivo ciudadano, asociaciones, legitimidad del traductor

INTRODUCTION

La participation citoyenne se définit comme « *un processus d'engagement obligatoire ou volontaire de personnes ordinaires, agissant seules ou au sein d'une organisation, en vue d'influer*

sur une décision portant sur des choix » (André, Martin, Lanmafankpotin, 2012, p. 1). Cette participation peut être le fruit d'une initiative institutionnelle ou citoyenne. Devenue quasi-systématique dans les projets territoriaux, la participation est bien souvent utilisée comme un moyen de légitimation plus que de résolution des conflits (Blatrix, 2009). La participation citoyenne concerne dans les lignes qui suivent autant « les rapports de force », « les jeux entre acteurs » et « les logiques de subordination au pouvoir » que la possibilité de dépassement des frontières de la décision et d'ouverture de la démocratie participative (Sauvêtre, 2013, p. 40).

En « démocratie environnementale » (Sauvé, 2010), le « mécontentement environnemental » donne lieu à des revendications participatives (Barbier et Larrue, 2011) ; des rencontres régulières sur des temporalités longues entre acteurs aux rationalités distinctes peuvent favoriser l'évolution des « identités d'action » (Lascoumes et Le Bourhis 1998). Toutefois de nombreuses études pointent les risques de récupération des associations (Bonnier, 1972 ; Bacqué, 2005 ; Bacqué et Gauthier, 2011), d'injonction à participer (Donzelot, 1995) conduisant parfois à la frustration des participants (Rudolf, 2003).

Le paysage est ici étudié comme générateur de représentations, de pratiques, et de relations sociales (Luginbühl, 2008), notamment de controverses (Sgard, 2010). Selon Luginbühl (2007), le nombre d'études de paysage varie de plusieurs milliers à plusieurs dizaines de milliers. Les plans de paysage sont présentés par Ségolène Royal comme une démarche d'aménagement concertée « volontaire, portée par une collectivité qui invite les acteurs de son territoire à repenser la manière de concevoir l'aménagement du territoire » (Brosseau, 2015, p.5).

Cette étude compare deux démarches de participation citoyenne environnementale, pour mieux comprendre les ressorts et les freins de la participation. L'initiative de la participation, (institutionnelle d'une part, citoyenne d'autre part) influencerait-elle le degré de participation ? La responsabilité individuelle et « l'empowerment » que les politiques publiques néo-libérales promeuvent (Jobert, 1994) se retrouveraient-elles illustrées dans un cas, alors que dans l'autre, assisterait-on à la participation comme « une intervention et la contribution des “gens d'en bas” aux décisions qui les concernent » (Bresson, 2014, p. 2) ?

Le premier terrain d'enquête concerne un plan de paysage (PP) dont l'objet porte sur la transformation de paysages de coteaux sous l'effet de l'enfrichement. Le second terrain porte sur la création du Collectif Forêt (CF), collectif d'associations et d'habitants revendiquant accès à l'information et la participation à la décision sur la gestion de la forêt publique.

Adoptant une posture épistémologique enracinée dans les faits (Glaser, Strauss, 1967), notre démarche abductive repose sur une observation participante. Nous avons participé aux 10 ateliers de participation citoyenne organisés dans le cadre du PP, et pour l'une des auteures, habitante du territoire, à 17 réunions du CF depuis sa création et à ses diverses actions publiques. Nous mobilisons les données primaires et secondaires (documentaires, presse, diaporamas, comptes rendus de réunions, mails, et la retranscription de cinquante-deux entretiens semi-directifs effectués en équipe auprès d'acteurs variés concernés par les terrains.

L'article présente les deux terrains inscrits sur un même territoire géographique, l'analyse comparée de la participation sous l'éclairage de la sociologie de l'acteur réseau, et les enseignements de cette étude en matière de participation citoyenne au paysage.

UN PLAN DE PAYSAGE ET UN COLLECTIF DE CITOYENS : DEUX TERRAINS COMPLÉMENTAIRES POUR L'ÉTUDE DE LA PARTICIPATION CITOYENNE AU PAYSAGE

De 2016 à 2018, nous avons suivi la réalisation d'un PP d'initiative institutionnelle et l'émergence d'une initiative citoyenne questionnant les modalités de gestion forestière ; l'étude comparative est apparue féconde pour mieux comprendre les ressorts de la participation citoyenne au paysage.

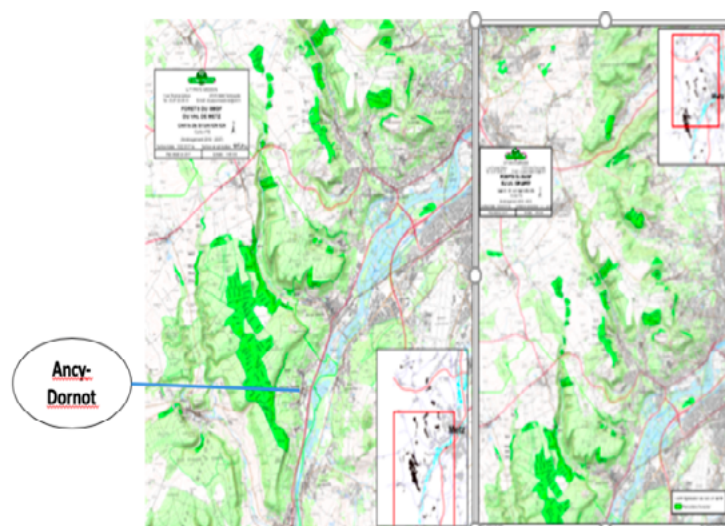
Comme l'indiquent les cartes 1 et 2, le PP concerne 17 communes de Moselle et Meurthe et Moselle ; le CF en concerne 14 en Moselle dont trois identiques, couvrant 1017.34 hectares forestiers gérés par le Syndicat mixte de gestion forestière du Val de Metz ; ce Collectif prend naissance principalement sur le territoire forestier d'une commune de 1400 habitants, Ancy-Dornot, aire de détente réputée et fréquentée par les habitants de plusieurs communes voisines jusqu'à la plus proche agglomération messine. Cette commune était également le siège administratif de la communauté de commune¹ qui a porté, à l'origine, l'initiative du PP.



Carte 1. Territoire géographique du Plan de Paysage (source communauté de communes du Val de Moselle)

.....

1. La communauté de communes du Val de Moselle est à l'initiative du PP. Cette communauté de communes a fusionné avec celle du Chardon Lorrain en janvier 2017. Les deux communautés de communes ont porté le projet de PP de concert avec deux communes extérieures.



Carte 2. Territoire géographique du Collectif forêt (en vert foncé) ; (ONF 2017, Territoire du Syndicat Mixte de Gestion Forestière du Val de Metz)

Le Plan de paysage, une initiative institutionnelle

Le PP étudié est une initiative institutionnelle descendante, fruit de la collaboration entre une communauté de communes et deux communes extérieures comptant 13 775 habitants en 2016. La démarche est accompagnée par le Parc Naturel Régional de Lorraine (PNRL) et la DREAL.

Anciennement viticole et arboricole, le territoire a connu une grande évolution de son paysage et de ses activités suscitant le besoin, aux yeux des élus intercommunaux, de créer une démarche de PP afin de lutter contre l'enfrichement des coteaux qui tendent à se fermer.

Le dispositif de prise de décision de ce PP est structuré à quatre niveaux : des ateliers de participation citoyenne, ouverts au plus grand nombre ; un comité technique qui réunit les élus communaux, les financeurs ainsi que trois délégués « habitants » qui se sont portés volontaires suite à une demande des Bureaux d'Études (BE) lors du premier atelier participatif ; un comité de suivi composé de la chargée de mission², ainsi qu'un représentant du PNRL et un de la DREAL ; un comité de pilotage composé des commanditaires.

.....

2. Développement économique, développement touristique, agriculture et paysage

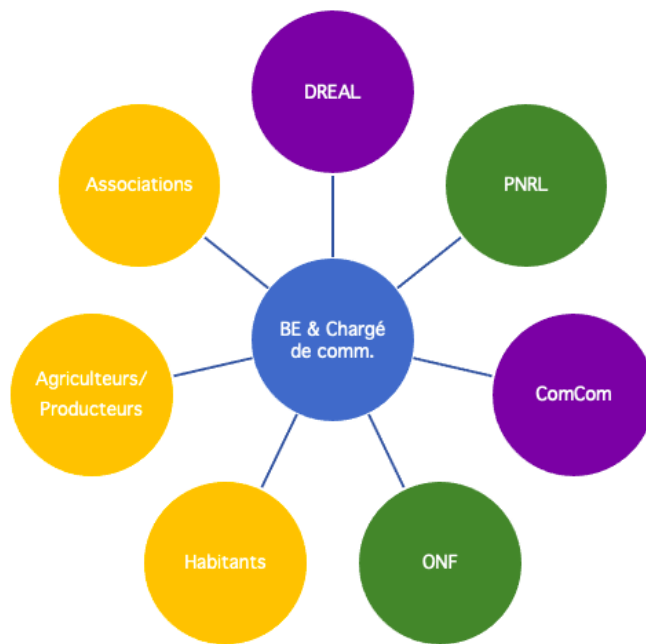


Figure 1. Rôle central joué par le BE dans le cadre du Plan de paysage

Le schéma ci-dessus permet de visualiser la morphologie du réseau (Meier, Missonier, Missonier, 2012) avec les relations entre les différents acteurs dans la constellation du PP. Apparaissent en violet les commanditaires et financeurs de l'étude, en vert les acteurs participant au suivi et au bon déroulement de l'étude et en jaune les acteurs invités à participer aux ateliers participatifs et/ou ayant été contacté par les BE. Au centre de la constellation d'acteurs, apparaissent les membres des BE et la chargée de mission en développement économique de la Communauté de communes ; investis pour des intérêts professionnels, les premiers disposent d'une expertise du paysage.

Ces derniers jouent un rôle central dans le PP. La capacité de ces acteurs à jouer leur rôle de traducteur apparaît donc essentielle pour le déroulement de la démarche.

La participation du grand public au PP est organisée principalement dans huit ateliers de participation citoyenne qui débutent en septembre 2016 et se terminent en juin 2017 : les trois premiers ont lieu en septembre 2016 et sont destinés à aborder les thèmes de « l'habitat », de « l'eau et des déplacements », et enfin de « l'usage des sols ». Au printemps 2017, les BE organisent un atelier destiné à susciter la réflexion des participants concernant trois scénarios prospectifs, puis une réunion de « Restitution sur les propositions des habitants à l'élaboration des scénarios ». Enfin, entre mai et juin 2017, trois ateliers organisés sous forme de visites de sites dont les thèmes portent sur « l'accueil des habitants et des activités », « l'implication des citoyens dans l'évolution des paysages », et « la transformation des espaces publics pour les rendre plus accueillants » clôturent la démarche participative. Selon l'animatrice du PP, l'objectif de ces ateliers participatifs est bien d'être à l'écoute des citoyens et de « faire passer des idées », qui peuvent être des sources d'informations qui ne peuvent être lues dans des livres et qui rendront le diagnostic plus solide.

Ainsi nous verrons que d'un côté le paysage est donné à voir, de l'autre il est vécu ; d'une part il est présenté comme un objet par la médiation d'artefacts, de l'autre pour le Collectif de citoyens, il est d'abord ressenti par une immersion sur site, qui forge les représentations.

Le Collectif Forêt, une initiative citoyenne de controverse sur la gestion forestière

Selon Rémi Barbier et Elisabeth Rémy (2012), « les controverses environnementales publiques » peuvent être appréhendées comme des « réactions » des riverains aux caractéristiques des projets et comme des « symptômes d'une transformation des modes de décision et d'actions publiques » (p. 188).

Le CF, initiative citoyenne à l'origine de la controverse sur la gestion de la forêt, qu'il revendique plus respectueuse de la biodiversité, s'est rapproché de plusieurs acteurs, créant ainsi un réseau d'acteurs de la controverse.

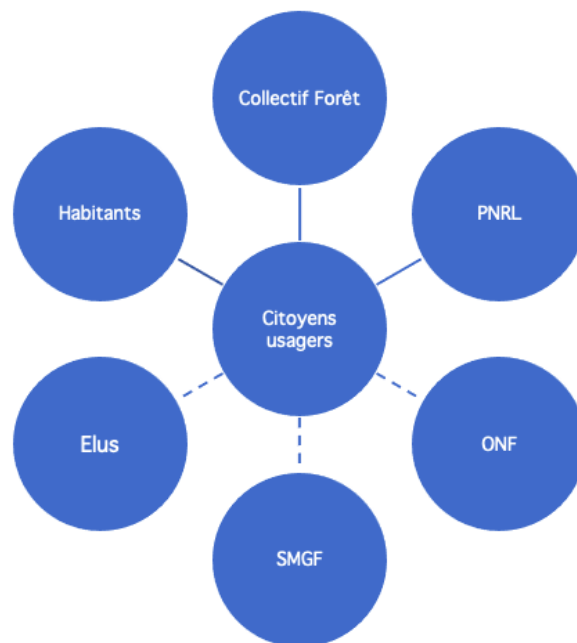


Figure 2. Rôle central joué par les citoyens usagers de la forêt

En avril 2016 plusieurs habitants, randonneurs à pied et à vélo, et membres d'associations environnementales locales font remonter leurs inquiétudes sur les travaux de gestion forestière au Président du Syndicat mixte de gestion forestière et au Maire d'Ancy-sur-Moselle ; ces derniers promettent une réunion publique. En février 2017, la réunion promise n'ayant toujours pas eu lieu, une pétition est lancée par un particulier, habitant la métropole, futur membre du CF qui l'explique ainsi : « Depuis deux ans je vois les coupes et l'exploitation industrielle s'intensifier, les sites s'appauvrir. Cet hiver représente un véritable tournant dans l'intensification de ces pratiques. ». En 72 heures la pétition, relayée dans les réseaux écologiques et de la transition citoyenne locaux, recueille plus de 900 signatures. La Mairie organise le mois suivant une réunion publique qui rassemble près de 90 personnes.

En parallèle, en mars 2017, au sein d'une association environnementaliste locale, plusieurs membres qui ont participé aux premiers ateliers de participation citoyenne du Plan de paysage n'y retrouvent pas leur intérêt pour la forêt : « On nous demande de participer au Plan de paysage, et ben on aimerait bien qu'on nous dise déjà ce qui se passe dans la forêt ! » dit un membre. L'association fédère progressivement d'autres usagers locaux, promeneurs, randonneurs, « VTTistes », et associations sur ces questionnements. Des

visites de site avec l'ONF ont lieu, une conférence est organisée par le PNRL en mai faisant intervenir un spécialiste de la forêt. Ces personnes partagent les informations, suivent des formations, jusqu'à se structurer en juillet 2017 en un « Collectif forêt » qui rassemble au total 17 personnes et 8 associations locales, certaines de la métropole voisine. Fin septembre, un pique-nique citoyen est organisé par le CF pour mobiliser l'opinion publique. Il réunit une centaine de personnes selon la presse locale.

Ce CF semble ainsi mobiliser des participants quand le PP peine à réunir du public en ateliers de participation citoyenne. Quelles différences et similitudes pourrait-on dès lors dégager pour mieux comprendre les ressorts de la participation citoyenne au paysage ?

Plan de paysage et Collectif Forêt : deux cas pour comprendre les ressorts de la participation

La mobilisation citoyenne d'un Collectif qui joue un rôle central dans la controverse qui se noue autour de la forêt prend dans un secteur géographique circonscrit sur une des communes du PP (Ancy-Dornot) qui dispose d'un patrimoine forestier de 381 hectares et est « le poumon vert » de l'agglomération messine (M. le Maire). De plus, on note la présence sur cette commune d'un tissu associatif significatif : 28 associations, dont trois poursuivent une démarche environnementaliste militante et jouent un rôle actif dans la création du CF.

Nous présentons dans la figure ci-dessous la chronologie des principaux événements des deux cas étudiés.

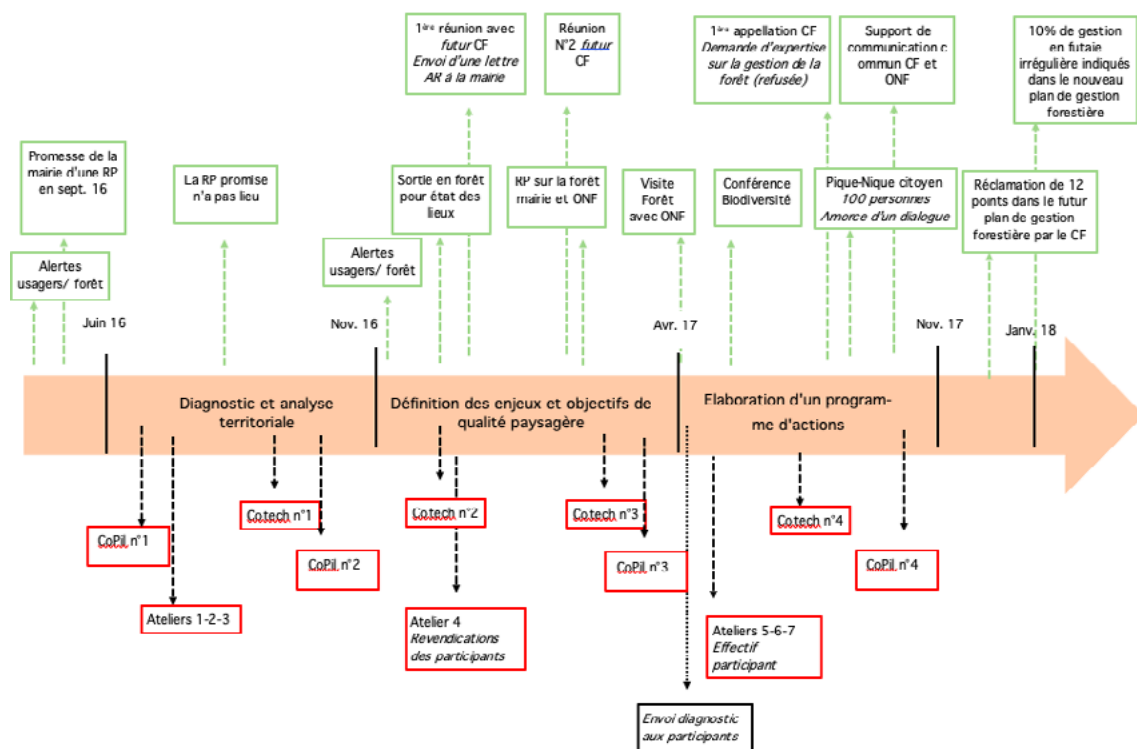


Figure 3. Chronologie des événements organisés pour le Plan de paysage (partie basse en rouge) et par le Collectif Forêt (partie haute en vert)

Les ateliers du PP ont progressivement suscité la désaffection du public (passant de 45 à 8) ; plusieurs contestations ont émergé au cours de l'atelier « scénarios » qui semble avoir marqué un tournant significatif : une personne fait part de sa surprise sur la méthode, qui invite les participants à développer l'impact sur le territoire de trois hypothèses de scénarios futurs d'aménagement du paysage : « ce n'est pas productif » dit-elle déçue quant aux résultats concrets qu'elle espérait voir ; « ce n'est pas étayé (...) » dit une autre personne qui espérait entendre la mobilisation d'études scientifiques pour argumenter les hypothèses de scénarios avancées par les BE.

Les réunions publiques organisées par le CF connaissent quant à elles une augmentation de leur fréquentation jusqu'à atteindre une centaine de personnes à l'automne 2017 lors du pique-nique.

Sur la même période, le conflit sur les modalités de gestion de la forêt communale locale apparaît et le CF se constitue ; après la première réunion publique sur le sujet en mars, l'effectif des participants aux événements auxquels ce Collectif invite, se développe de manière significative.

La démarche participative d'initiative institutionnelle dans le PP apparaît donc concomitante à l'émergence d'une volonté de participation de certains citoyens aux décisions qui concernent la gestion de la forêt. Nous chercherons donc à comprendre les freins et les leviers à la participation dans les deux cas étudiés.

LA PARTICIPATION AU PLAN DE PAYSAGE ET AU COLLECTIF FORÊT SOUS L'ÉCLAIRAGE DE LA SOCIOLOGIE DE L'ACTEUR RÉSEAU

Comme le souligne François Allard-Huver (2021) dans son analyse épistémologique et réflexive des apports réciproques des sciences de l'information et de la communication et des controverses environnementales, ces dernières sont nourries d'une diversité de disciplines scientifiques, de cadres théoriques et d'approches méthodologiques, portant sur des objets divers tels que les pesticides, le nucléaire, l'eau, etc. Le champ des controverses sur la gestion du paysage nous semblerait pouvoir gagner à être documenté sur les freins et les leviers à la participation citoyenne, comme nous le proposons ici. En effet, la participation des citoyens aux décisions questionne la prise en compte de l'expertise d'usage des citoyens dans la communication ascendante-descendante que suppose cette participation. Un continuum de participation citoyenne peut s'établir entre « la simple prise de parole dans une assemblée publique et la production de connaissances dans une recherche participative » (Millerand, 2021, p. 26). Mais des dispositifs s'observent bien souvent, où le « cadrage et le contrôle de la parole des opposants » réduit le poids des discours persuasifs, ayant pour effet une asymétrie des controverses (Stein, 2017, p.205). Aussi nous allons considérer dans cette partie dans quelle mesure les processus et la place accordée aux discours des citoyens peut représenter un frein ou un levier à leur participation au paysage, en nous basant sur l'étude de deux participations citoyennes : à un plan de paysage et à un collectif forêt.

La comparaison de ces deux espaces de participation invite à interroger la valeur accordée aux savoirs citoyens, à leurs modes de production et de diffusion (Catellani et al., 2021). Quand l'un des espaces de participation, le plan de paysage, se construit autour d'une problématisation institutionnelle et cherche à récupérer les savoirs citoyens pour nourrir sa politique, l'autre, le collectif forêt, engage un processus de co-construction des savoirs basé notamment sur des échanges nourris et conflictuels entre institutions,

ONF, citoyens et associations environnementales. Les processus communicationnels sont ainsi fortement dépendants de la place accordée aux savoirs produits. Ainsi, pour mieux comprendre les ressorts de la participation citoyenne au paysage, et dans le prolongement de contributions en Sciences de l'Information et de la Communication, nous mobilisons les dynamiques respectives à chacun des deux terrains selon le cadre de la sociologie de l'acteur réseau (SAR) (Callon, 1986 ; Akrich et al. 2006) et notamment les quatre phases discriminantes de la participation.

La problématisation ou comment problématiser pour fédérer ?

Comme le montrent également Joanne Clavel et Pauline Teillac-Deschamps (2012 ; citées par Catellani et al, 2021) la transmission des savoirs portant sur la biodiversité est souvent mise en échec par une communication proposant une vision figée de l'environnement. Dans le cadre du plan de paysage, l'enfrichement est présenté comme le principal problème du paysage. Cette représentation problématique de la friche sera reprise tout au long des ateliers par les animateurs : « la forêt avance et elle avance très vite », « on ne va pas habiter dans les bois », « des champs qui garantissent aussi une ouverture ». Or les représentations des friches pour les participants ne semblent pas explicitement problématiques car elles sont lues par le prisme d'une vision évolutive de l'environnement : « la friche ça fait partie du milieu naturel [...], les oiseaux utilisent aussi les friches comme refuge » et elles n'apparaissent pas de manière spontanée dans la majorité des entretiens réalisés auprès des habitants du territoire.

Dans le CF, les travaux forestiers sont considérés comme « inquiétants » par tous les membres qu'ils soient usagers de la forêt ou membres des associations. C'est tout d'abord le caractère visible des coupes d'arbres qui crée un choc.

Contrairement aux travaux forestiers dont les coupes d'arbres apparaissent brutalement dans le paysage, le caractère quasi invisible de l'enfrichement des coteaux, pointé par les animateurs du PP, est un phénomène qui s'installe dans le temps, auquel l'œil s'habitue progressivement, ce qui réduit la capacité à le percevoir et diminue sa capacité à fonder la problématisation.

Par ailleurs, les principaux animateurs du PP viennent d'une autre région, leur capital social est relativement faible sur le territoire tandis que les premiers acteurs de la mobilisation du CF habitent le même village ce qui va faciliter l'identification des personnes ressources.

Pour toutes ces raisons, la phase de problématisation comme la mise en réseau des différentes personnes concernées s'avère fragile dans le PP tandis qu'elle apparaît plus robuste dans le CF où elle repose sur le vécu partagé d'un choc esthétique, la remise en question de la gestion forestière actuelle par des revendications sur le futur plan d'aménagement forestier, et elle est facilitée par un réseau relationnel préétabli.

L'intéressement ou « comment sceller des alliances? »

La communication est un élément clef de l'analyse de la participation : qu'il s'agisse de la vulgarisation de savoirs, de la traduction ou encore de la place accordée à l'information et à sa diffusion, elle permet de rendre compte du processus de décision (Catellani et al. 2021). La communication joue ainsi un rôle important en termes de visibilité et de capacité à mobiliser. Comme l'écrit Lydie Lenne (2020, p.71) par rapport à la construction d'un nouveau quartier, les projets territoriaux nécessitent des objets qui vont permettre d'« ancrer le projet dans le réel ». Des textes, des supports, des instruments ou encore des documents circulent dans les réseaux. Les acteurs se retrouvent également dans des lieux, dans des conférences, des ateliers. Ils visitent des chantiers ou ont recours à des équipe-

ments particuliers afin de se connecter entre eux. Il s'agit de multiplier les interactions humaines et de les mettre en lien, en réseaux (Lenne, 2017). Ainsi, en est-il, dans le CF, de la faculté à créer une pétition, de la compétence à mobiliser le réseau relationnel, de l'expertise technique d'un forestier, de l'expertise scientifique en matière de biodiversité, et des compétences à l'oralité qui contribuent à attirer d'autres sympathisants.

Dans le PP, la communication réalisée pour inviter le public à ses événements repose sur la presse, les affichages publics, le bulletin intercommunal, son site internet et des courriels diffusés aux adresses d'associations de sa base de contacts. Un manque de communication s'observe : sur les deux années, on observe : 11 mails, 11 annonces Facebook, un mois de délai d'envoi d'un compte-rendu regroupant les trois premiers ateliers et aucun pour les suivants ; 267 jours s'écoulent ensuite sans communication avant le premier chantier participatif proposé. En ce qui concerne la méthodologie d'animation des ateliers du PP, leur dimension participative se base notamment sur des jeux de rôle, sur la construction de scénarios qui mobilisent l'imaginaire des participants. Si certains habitants apprécient ce type d'animations : « *je trouve que c'est enrichissant (...) parce que tout le monde partage ses idées* » (professeure des écoles), « *J'ai bien aimé justement le côté où les élus ne représentaient pas des élus dans les jeux de rôle.* » (producteur local) ; d'autres au contraire n'y adhèrent pas du tout : « *c'est comme si je pissais dans un violon* » dit en off un habitant et entrepreneur d'activités de loisirs sur le territoire. Il semblerait donc que cette méthodologie suscite un avis partagé qui illustre bien une divergence de représentations. De manière générale, les animations proposées au sein des ateliers participatifs s'appuient sur des formats visuels et scéniques (jeux de rôles), que certains auteurs tels que Caroline Didier (2018) associent à la tendance à la managérialisation de la participation. Cette dernière se caractérise par une recherche du consensus et à l'utilisation des discours recueillis pour alimenter les politiques tout en dépolitisant le débat. Utilisation qui est d'ailleurs vivement critiquée par certains participants aux ateliers du plan de paysage.

Enfin, les experts du PP se positionnent comme « sachants », face à des habitants dont l'expertise d'usage est relayée à l'arrière-plan. Ils donnent leurs points de vue en plénière comme en sous-groupes de travail, ce qui biaise les résultats et contribue à l'énervement de certains habitants. « Ce qui m'a un tout petit peu énervée, c'est qu'on me raconte mon territoire quoi. Parce qu'en fait on me racontait là où j'habitais euh alors que c'est moi qui sais... » (propos d'une élue).

La participation dans cette initiative institutionnelle se réduit ainsi à une forme de collaboration, qui se distingue clairement du rôle donné aux habitants « selon les multiples facettes de leur expertise d'usage » (Montembault et alii, 2016). Entre séduire l'électorat ou légitimer une décision de politique publique qu'est la réalisation d'un PP, et faciliter la co-construction du paysage de demain, une marge significative semble ici pouvoir se dégager.

Dans le CF, la communication et le partage de connaissances entre les membres permettent d'aboutir à un intéressement au fil des courriels. Ainsi un agent du PNRL apporte régulièrement des conseils, transmet des informations sur la biodiversité en milieu forestier, invite à des formations sur des techniques de gestion forestière et facilite la venue d'un spécialiste national pour une conférence publique sur le sujet. Une personne proche des syndicats relaie les mouvements sociaux internes à l'ONF tandis qu'un entrepreneur diffuse, entre autres, des pétitions contre les coupes rases et coupes à blanc et des informations sur l'impact de la gestion forestière.

Par ailleurs, les comptes rendus de réunion du Collectif sont diffusés aux participants dans les deux ou trois jours qui suivent la réunion, ce qui contribue à fixer les connaissances construites collectivement. Le flux des mails contribue à soutenir l'intérêt des membres

pour le sujet : 209 fils de conversations sont créés au cours des années 2017 et 2018. Par ailleurs, le recours aux médias (passage de trois minutes au journal télévisé de 19h sur l'antenne régionale) a permis de relayer le débat sur les modalités de gestion forestière et un article est paru dans la presse quotidienne régionale au sujet du pique-nique citoyen.

Un autre dispositif d'intéressement s'observe : une sortie en forêt et un pique-nique citoyen pour rallier plus largement le public à la mobilisation avec un cadre qui se veut moins expert-sachant et plus festif.

Ainsi, quand le PP semble peiner à rallier les habitants du territoire à sa cause, l'intéressement apparaît plus soutenu dans le CF, par des moyens de communication diversifiés et une fréquence de messages très significativement supérieure à celle du PP. La démarche institutionnelle descendante peine à intéresser, tandis que l'initiative citoyenne ascendante du Collectif s'inscrit dans un vécu sensible et une matérialité des usages de la forêt. Le CF vise aussi une prise de pouvoir politique, a minima une influence sur la prise de décision, ce qui joue probablement dans l'intéressement. Des modes de communication différents (mails, réunions, conférences, etc.) permettent un échange de fond dans le CF, tandis que le PP organise des activités qui se veulent ludiques mais où la parole est cadrée afin qu'elle reste relativement consensuelle.

L' enrôlement ou "comment définir et stabiliser le rôle des acteurs"?

Dans le PP, comme le soulignent les tableaux 1 et 2, on passe de 45 à 8 participants, et de 90 à 100 dans les réunions publiques du CF. Une surreprésentation des élus, membres des bureaux d'études (BE) et agent territorial chargé de coordination apparaît dans le PP : au total ces 13 personnes représentent 31 % des participants du premier atelier ; cette proportion s'accroît au fil des huit ateliers avec la désaffection de la participation citoyenne

Ateliers du plan de paysage	1	2	3	4	5	6	7	8	moyenne
Date	20/09 2016	21/09 2016	26/09 2016	26/01 2017	20/03 2017	17/05 2017	18/05 2017	03/06 2017	
Horaire	20h	15h	18h30	20h	20h	17h30	17h30	15h	
Effectif	45	20	49	23	50	11	16	8	27,75

dont

Élus	9	5	8	1	4	3	6	2	
Chercheurs	4	3	3	3	4	1	1	2	
BE	4	4	4	3	4	4	4	3	
Agent territorial	1	1	2	1	1	1	1	1	

Tableau 1. Effectif des réunions publiques du plan paysage

Effectif des trois réunions publiques impulsées par le Collectif Forêt	1	2	3	moyenne
Date	03/17	05/17	09/17	
Effectif	90	52	100	80,7

Tableau 2. Effectif des réunions publiques impulsées par le « Collectif Forêt »³

Par ailleurs, la population est invitée en février 2018 à participer à des chantiers réalisés sur deux sites PP. Ces chantiers étaient censés « donner un petit coup de booste dans la dynamique participative ». Toutefois, ces actions « auraient dû avoir lieu plus tôt » (la chargée de mission). Les habitants s'approprient faiblement le fruit de ces chantiers : « les rondins qu'ils avaient mis dans le «Fond de la Gueule», tout a disparu maintenant, les gens sont venus se servir pour leur bois ! » (un habitant d'un des deux sites) tandis que le président du syndicat forestier nous dira « Honnêtement, je ne me fais pas trop d'illusions ». Finalement, le fait d'avoir invité des acteurs extérieurs au territoire pour les aménagements pourrait avoir contribué à réduire son appropriation par les acteurs locaux et par conséquent leur enrôlement.

Alors que dans le PP les membres actifs sont des professionnels rémunérés (BE et agent territorial), dans le CF les 9 membres actifs sont bénévoles, s'impliquent durablement sur les deux années d'observation de notre étude comparative et génèrent un volume important de traces et de données qui renforcent l'opération de traduction (Carmes, Andonova, 2012) : six projections de film, une conférence sur le « crime d'écocide » et une autre sur la « communication des arbres » ; deux pique-nique citoyens, le recensement d'arbres « coup-de-cœur citoyens » ; plusieurs réunions pour exposer les attentes du Collectif à l'ONF. L'enrôlement de ces neuf membres s'observe dans trois réunions et quatre fils de mails qui réunissent 27 contributions entre le 25 novembre 2017 et le 13 mars 2018. Par ailleurs, Jérôme, forestier retraité de l'ONF (résident local sollicité par un membre du CF), a joué un rôle significatif : régulièrement disponible, pouvant user d'une parole libérée du fait de son statut de retraité, son soutien a permis une négociation avec l'ONF pour contribuer à l'intégration dans le nouveau plan d'aménagement d'une partie des revendications du Collectif.

La mobilisation des alliés ou « comment sélectionner les porte-parole? »

Bien que les étapes d'un processus de traduction puissent se chevaucher (Callon, 1986), l'étape de mobilisation des alliés se révèle peu vérifiable en l'absence de validité de l'intéressement et de l'enrôlement dans le PP. Si, à la fin du premier atelier public du PP, les citoyens ont bien été invités par les membres du BE à participer sur la base du volontariat au comité technique, les intérêts liés aux activités respectives de ces citoyens (un maraîcher, un futur arboriculteur, un membre d'association) rendent leur participation faiblement représentative de la majorité des citoyens et leur impact sur les décisions paysagères restreint, du fait qu'ils ne siègent pas dans l'instance décisionnaire ; la participation est ainsi réduite à une consultation ou coopération symbolique si l'on se réfère à l'échelle de Sherry Arnstein (1969) et apparaît ainsi factice.

Par ailleurs le CF relaie auprès des adhérents des associations qui le composent une demande unanime de réduction des coupes en forêt et le passage à une gestion en futaie

.....

3. Réunion 1 organisée par la Mairie, suite à la demande du Collectif ; Réunion 2 : conférence organisée par le PNR, suite à la demande du Collectif.

irrégulière. Une baisse de la pression d'exploitation a été constatée par ses membres et la gestion en futaie régulière (un de ses points de revendication) est intégrée dans le nouveau plan d'aménagement pour 16 % de la surface concernée.

CONCLUSION : LES ENSEIGNEMENTS DES DEUX CAS EN MATIÈRE DE PARTICIPATION CITOYENNE AU PAYSAGE

À la fin des quatre étapes, une traduction réussie crée un espace commun, une équivalence, qui permet d'aligner les intérêts des acteurs (Callon, 1986). Les intérêts sont divergents dans le cas de la participation du CF : financier pour la commune, professionnels pour l'ONF et environnementaliste pour le CF ; pour autant ils se rejoignent sur l'objet forêt, et au fil du temps et des rencontres un espace de négociation s'ouvre : les posters présentant les revendications du CF sont modifiés en concertation avec l'ONF, le nouveau plan d'aménagement présenté début 2018 intègre plusieurs souhaits du CF. Le processus de traduction paraît donc réussi ; pour autant il demeure de larges espaces pour les négociations à venir, dont l'intégration du Parc Naturel Régional, autour de la table des négociations.

Dans le cas du PP, le processus de traduction n'aboutit pas car le réseau peine à se tisser faute d'une problématisation partagée sur la friche ; cette dernière se développe sur une temporalité longue pour les usagers, qui ne la perçoivent donc pas avec la même intensité émotionnelle que les abattages d'arbres. Les revendications du CF vont progressivement évoluer vers une « demande de participation qui force les espaces de négociation pour s'y faire reconnaître » (Fortin, Fournis, 2015). Comme dans les tournois relatés par Pierre Lascoumes et Jean-Pierre Le Bourhis (1998), partant d'une controverse initiale, ce sont la répétition régulière et les flux d'information entre chaque rencontre qui contribuent à former les connaissances entre les pôles du cas « forêt » pour conduire au fil du temps, à un ajustement progressif du réseau.

Par ailleurs, les acteurs du CF sont des citoyens, experts d'usages qui agissent à partir d'une réalité vécue de la forêt, appréhendée comme un « bien commun » à préserver. Les acteurs principaux du PP, sont pour leur part des experts qui donnent à voir ce que doit être le paysage de demain, et invitent les citoyens à formuler des scénarios imaginaires du paysage. On assiste ainsi à un contraste entre réalité vécue par le sensible dans le présent d'une forêt marquée par des coupes visibles et espaces paysagers imaginaires de demain construits sur la base de scénarios fictifs.

Les difficultés à constituer un acteur réseau montrent que si la participation est dans le cadre d'un PP au cœur des enjeux du territoire puisqu'elle poursuit des enjeux politiques, sociaux, environnementaux et d'efficience, elle ne peut toutefois se décréter. Dans le CF un véritable processus de négociation apparaît à l'œuvre ; dans le PP, sous couvert de participation, on assiste davantage à une consultation ; la concertation ici diffère significativement de celle qui consiste à « trouver à plusieurs un accord, une solution à un problème, et implique la réunion et la participation active des acteurs concernés à l'ensemble des processus de prise de décision » (Touzard, 2007, p.71). Finalement, la participation est instrumentalisée dans la perspective de légitimer la gouvernance (Lascoumes, Le Galès, 2005).

L'état des connaissances gagnerait à être enrichi par l'étude d'autres PP et d'autres projets de territoire. Toutefois, pour des contextes comparables à celui étudié plusieurs enseignements peuvent être dégagés pour favoriser un processus de traduction : la matérialité des actants, le capital social, la communication et la méthodologie

d'animation. Les coupes d'arbres de la forêt et le vécu sensible de loisirs en forêt permettent de comprendre que ces actants qui s'inscrivent dans un registre de matérialité forte ont un impact plus significatif sur l'intéressement, qu'une matérialité plus faible d'actants convoqués dans la démarche du PP. De plus, le capital social joue un rôle significatif dans ces deux démarches participatives : l'animatrice principale du PP dit n'avoir « aucune connaissance du contexte » et découvre « les gens au fur et à mesure » ; les principaux acteurs du CF vivent depuis plusieurs dizaines d'années, sur ce territoire et se fréquentent régulièrement du fait de leurs activités associatives.

La désaffectation progressive des ateliers du PP, en parallèle de la montée d'une revendication citoyenne, pose la question du pouvoir d'agir des citoyens, qui ne peuvent intervenir ni sur l'ordre du jour, ni sur les dates et les règles de communication dans les espaces de concertation publique. La « participation » annoncée confisque la part de pouvoir que recouvre la parole des usagers, d'où les effets contre participatifs observés ici. Comme le recommande Loïc Blondiaux (2008) l'animation neutre des débats limite le risque de servir les seuls intérêts du pouvoir politique en place par un prestataire privé ; la recherche d'un point de vue pluriel pourrait être favorisée en confiant une part du dispositif ou en associant a minima à sa conception et sa mise en œuvre, les associations ou/et les chercheurs universitaires.

Accorder à la participation une part moins consultative que contributive - tel que le revendique le CF qui souhaite participer aux décisions dans la gestion de la forêt locale - pourrait nous sembler-il renforcer la légitimité du projet, et replacer le citoyen tel un expert d'usage de la forêt, au centre du dispositif. Comment enfin constituer un réseau qui a la capacité d'intégrer non seulement les acteurs les plus enclins à la participation, mais également ceux qui en sont les plus éloignés ? Nous avons vu avec le CF qu'au fil des rencontres, les intermédiaires influent sur la convergence du réseau.

Finalement, sur un même territoire géographique, notre étude permet d'illustrer les conceptions « passive » et « active » du territoire (Pesqueux, 2015) : le territoire géographique apparaît « passif » dans le cas du PP, dans la mesure où il est le théâtre d'une démarche d'animation qui affiche l'ambition d'une participation citoyenne qui peine à prendre ; le territoire révèle son caractère « actif » dans le cas du CF, dans le maillage d'un réseau d'actants humains et non-humains, où les controverses contribuent à tisser les relations, où le croisement de jeux d'acteurs tantôt coopératifs, tantôt conflictuels, permet d'interroger les usages différenciés, le vécu des acteurs et les rapports sociaux qui y sont inhérents.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Akrich, Madeleine ; Callon, Michel ; Latour, Bruno (2006), *Sociologie de la traduction. Textes fondateurs*, Paris, Ecole des Mines, p.401

Allard-Huver, François (2021), « Ce que les SIC font aux controverses environnementales, ce que les controverses environnementales font aux SIC », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, n°21 [en ligne], consulté le 21/01/2022, <https://doi.org/10.4000/rfsic.10215>

André, Pierre ; Martin, Patricia ; Lanmafankpotin, Georges (2012), « Participation citoyenne », dans Côté, Louis ; Savard, Jean-François (dir.), *Le Dictionnaire encyclopédique de*

l'administration publique, [en ligne], www.dictionnaire.enap.ca.

Arnstein, Sherry R. (1969), "A Ladder of Citizen Participation ", *Journal of American Institute of Planners*, Vol. 35 n°4, p.216-224.

Barbier, Rémi ; Larrue, Corinne (2011), Démocratie environnementale et territoires : un bilan d'étape, *Participations*, n°1, p. 67-104.

Barbier, Rémi ; Rémy, Elisabeth (2012), « Les controverses environnementales publiques », in Barbier Rémi et Boudes Philippe (dir.), *Manuel de sociologie de l'environnement*, Québec, Presses universitaires de l'université de Laval.

Bacqué, Marie-Hélène (2005), « Dispositifs participatifs dans les quartiers populaires, héritage des mouvements sociaux ou néolibéralisme ? Empowerment zones aux États-Unis et politique de la ville en France » in Bacqué Marie-Hélène, Rey Henri, Sintomer Yves (dir.), *Gestion de proximité et démocratie participative. Une perspective comparative*, Paris, La Découverte, p. 49-81.

Bacqué, Marie-Hélène et Gauthier Mario (2011), « Participation, urbanisme et études urbaines : quatre décennies de débats et d'expériences depuis «A Ladder of Citizen Participation» de S. R. Arnstein », *Participations*, n° 1, p. 36-65.

Blatrix, Cécile (2009), « La démocratie participative en représentation », *Sociétés contemporaines*, vol.2, n°74, p.97-119.

Blondiaux, Loïc (2008), *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, Paris, Seuil.

Bonnier, François (1972), « Les pratiques des associations de quartier et le processus de récupération », *Espaces et Sociétés*, n° 6-7, p. 132-150.

Bresson, Maryse (2014), « La participation : un concept constamment réinventé », *Socio-logos* [en ligne], consulté le 10 mai 2018, <http://journals.openedition.org/socio-logos/2817>.

Brosseau, Olivier (2015), Le plan de paysage, agir pour le cadre de vie, consulté le 8 avril 2016, https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/14199_brochure-24p_plan-de-paysage-agir-cadre-de-vie_web_planches.pdf

Callon, Michel (1986), « Eléments pour une sociologie de la traduction », *L'année sociologique*, n° 36, p. 169-208.

Carmes, Maryse ; Andonova, Yanita (2012), « Les politiques numériques internes à l'heure de « l'e-administration » : une analyse des programmes d'action des collectivités territoriales », *Communication et Organisation* [en ligne], consulté le 10 mars 2022, [https://journals.openedition.org/communicationorganisation/3747#xd_co_f=MDc1MGMzNzYtNTg5MC00ODUzLWE5M2YtMDAyYzk1YjNmZWVi~].

Cattelani, Andréa ; Pascual Espuny, Céline et Jalenques Vigouroux, Béatrice (2021), « Introduction », *Etudes de communication*, n°56, p. 7-20.

Clavel, Joanne ; Teillac-Deschamps, Pauline (2012). Les services écosystémiques un outil

politique et non scientifique. In Cynthia Fleury et Anne-Caroline Prévot-Julliard (dir.). *L'exigence de la réconciliation - Biodiversité et société*, Paris, Fayard.

Didier, Caroline (2018), « La scénarisation des usages du territoire: des dispositifs participatifs aux logiques managériales et marketing », *Études de communication*, n°51, p. 189-206.

Donzelot, Jacques (1995), « De la consultation à l'implication », *Informations sociales*, n° 43, p. 21-32.

Fortin, Marie-José et Fournis, Yann (2015), « Une participation conflictuelle : la trajectoire territoriale des mobilisations contre le gaz de schiste au Québec », *Participations*, n° 13, 2015/3, p.119-144.

Glaser, Barney G. et Strauss Anselm (1967), *The discovery of grounded theory*, Chicago, Adline.

Jobert, Bruno (1994), *Le tournant néo-libéral en Europe, Idées et recettes dans les pratiques gouvernementales*, Paris, L'Harmattan.

Lascoumes, Pierre ; Le Bourhis, Jean-Pierre (1998), « Le bien commun comme construit territorial. Identités d'action et procédures », *Politix*, n° 42, p. 37-66

Lascoumes, Pierre ; Le Galès, Patrick (dir.) (2005), *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses de Sciences Po.

Lenne, Lydie (2020), La traduction de l'utopie. Retour sur un projet d'innovation urbaine in Bourgne, Patrick ; Drevet, Christian ; Fourt, Xavier ; Gay-Charpin, Marie-Hélène, *Matérialiser l'utopie*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, coll. Communication, Cultures & lien social, p. 59-74.

Lenne, Lydie (2017), *Humanité, de l'utopie à l'hétérotopie. Recherche en Information-Communication accompagnant un projet d'innovation urbaine*. Thèse en sciences de l'information et de la communication. Université Charles de Gaulle -Lille III.

Luginbühl, Yves (2008), « Les représentations sociales du paysage et leurs évolutions », *Paysages et territoires*, dir. Maderuelo, Huesca, CDAN, p. 143-180.

Meier, Olivier ; Missonier, Audrey ; Missonier, Stéphanie (2012), « Analyse des systèmes d'interactions à l'œuvre au sein d'un projet TI: mise en évidence d'une perspective dynamique et relationnelle. », *Système d'Informations et Management*, Vol. 17 n°1, p.7-48.

Millerand, Florence (2021), «La participation citoyenne dans les sciences participatives : formes et figures d'engagement», *Revue études de communication*, n°56, 2021/1, p.21-38

Montembault, David ; Geisler, Elise (2016), « Participation citoyenne dans les projets de paysage : quel renouvellement démocratique ? », Colloque du Programme ECLIPS, Participation citoyenne. Expériences et limites d'un idéal de démocratie, Tours, 16-17 juin 2016.

Pesqueux, Yves (2015), « la notion de territoire », in Bories-Azeau, Isabelle et al. (dirs) *RH, RSE et territoires. Défis théoriques, réalisations pratiques*, Vuibert, Paris. p. 33-55.

Sauvé, Jean-Marc (2010), *Conférence inaugurale du Cycle « La démocratie environnementale*

aujourd'hui », Paris, Conseil d'État.

Sauvêtre, Pierre (2013), La problématisation de la participation à travers l'histoire de la gouvernamentalité, *Participations*, n°6, p. 35-63.

Sgard, Anne (2010), « Le paysage dans l'action publique : du patrimoine au bien commun », *Développement durable et territoires*, Vol.1, n°2. [en ligne], consulté le 29 janvier 2018, [<http://journals.openedition.org/developpementdurable/8565>].

Stein, Marieke (2017), “De la concertation à la contestation : quand la peur de la rhétorique envenime les controverses sociotechniques”, *Journal for Communication Studies*, Vol. 10, n°. 1(19), p. 197-214.

Touzard, Hubert (2006), « Consultation, concertation, négociation, une courte note théorique », *Négociations*, n°5, p.67-74.